



Mr Frédéric CONSEIL
DSC CGT ENDEL ENGIE
165 boulevard de Valmy
93707 Colombes Cedex
06.77.13.29.90.

Mr Emeric BURIN DES ROZIERS
DG ENDEL ENGIE
Tour Voltaire
1 place des degrés
92059 La Défense Cedex

Objet : NAO 2018

Le 10 novembre 2017

Monsieur,

Après tous les efforts et sacrifices fait par l'ensemble des salariés d'ENDEL ENGIE, malgré une NAO 2017 catastrophique pour eux, et un bouleversement sans cesse d'organisation qui d'ailleurs n'est toujours pas fini (projet Vega).

Avec une année 2017 où l'entreprise ENDEL ENGIE se porte très bien, puisqu'en V3 nous allons vers un ROC à 21,3 M€, mais surtout un RAO à 17,9M€, qui est en augmentation de 45,8 % par rapport à 2016 (8.2M€). Il est temps de redistribuer équitablement les fruits de ces résultats à l'ensemble des salariés d'ENDEL ENGIE et ainsi de les récompenser à juste titre de tous leurs efforts.

Si vous persistez en 2018 à ne pas leur donner une NAO digne de ce nom, la CGT pense que vous risqueriez de franchir une ligne jaune, qui se traduirait inmanquablement par une démoralisation et démobilitation totale, avec, il est probable une fuite de nos compétences vers la concurrence.

Nous vous rappelons que la NAO doit être conforme à l'article L 2242-8 et suivant du **Code du Travail**, et la communication doit être de **bonne foi**, dans un esprit constructif, avec le souci d'une information transparente, sincère, précise et complète.

C'est pourquoi les salariés d'ENDEL ENGIE revendiquent pour la NAO 2018 :

- **Une Augmentation Générale de 2% avec un talon minimum de 50€ pour toutes les catégories sociales et professionnelles.**
- **Une Augmentation Individuelle de 2% pour toute les catégories sociales et professionnelles, avec priorité aux salariés qui n'ont pas eu d'AI depuis 3 ans. (Somme à calculer et partager par catégorie et par agence)**

- **Mise en place d'un 13^{ème} mois dès 2018.**
- **Mise en place d'une grille de salaires en 2018, comme promis lors de négociation précédente.**
- **Prévoyance lourde, augmentation de la cotisation patronale à hauteur de 80% pour la rente de conjoint.**
- **Augmentation de la part patronale à hauteur de 80% pour les tickets restaurants.**
- **Augmentation du SMIC ENDEL à 1800€ brut mensuel.**
- **Déplafonnement de la prime d'anciennetés suivant l'ancienneté du salarié dans l'entreprise.**
- **Egalité Homme/Femme, rattrapage des salaires avec les sommes prévues dans l'accord égalité homme/femme et ce, avec effet immédiat.**
- **La reconnaissance systématique du domicile fiscal du salarié comme point de départ pour son déplacement.**
- **Suppression de la tranche 80 à 200 km pour les grands déplacements.**
- **Elargissement et mise en place du statut d'EMM pour tous les salariés en grands déplacements (véhicules de service).**
- **Augmentation de 10% des montants de toutes les médailles du travail.**
- **Augmentation de la prime de départ en retraite à 2000€.**
- **Mise en place d'un accord QVT chez ENDEL ENGIE.**
- **Revalorisation du pourcentage de l'activité sociale et culturelle pour l'ensemble des CE d'ENDEL ENGIE.**

Dans l'attente de vos réponses, veuillez Monsieur, recevoir mes salutations distinguées.

Pour la délégation CGT

Frédéric CONSEIL DSC CGT